CHAPITRE VIII

Sommaire. — Le labret. — Les Babines. — Les banquets de cérémonie. — Proclamé *tæneza*. — Intronisé. — Masques et danses. — En quoi ces fêtes sont répréhensibles. — Le chamanisme babine. — Incantations des jongleurs. — Distribution de la lumière, du feu et de l'eau. — Premier voyage chez les Babines. — Première mission. — Le français du pays. — Les petits festins prohibés. — Comment la nouvelle en est reçue. — Désobéissance. — Sa peine.

I

Les Babines doivent leur nom distinctif à une pratique, maintenant tombée en désuétude et empruntée aux aborigènes du littoral de la mer, d'après laquelle toute femme désirait jouir de tant soit peu de considération dans [illegible] devait porter un labret à la lèvre inférieure.

Par labret on entend une pièce de bois, généralement d'érable des montagnes (*Acer glabrum*), quelquefois d'os, de forme ovale, qui avait parfois un maximum d'un pouce et quart dans sa plus grande longueur, passée au travers de la lèvre inférieure qu'elle rendait pendante en l'éloignant des dents de toute la largeur de la rondelle. Cette monstruosité passait pour un ornement, et ses dimensions déterminaient d'ordinaire le degré de beauté que s'attribuait la personne ainsi défigurée.

Son imposition était l'occasion de réjouissances publiques. La jeune fille recevait le labret quand elle arrivait à l'âge de puberté, d'abord sous la forme d'une mince cheville d'os ou de bois dur, laquelle était changée graduellement jusqu'à ce qu'elle atteignît au moins un pouce de diamètre. L'extravagance sous ce rapport était poussée si

loin que le bord de la lèvre cédait quelquefois sous la tension de la rondelle, et, en se déchirant, donnait à la physionomie l'air le plus hideux qu'il soit possible d'imaginer.

Par Babines j'entends non seulement les sauvages du lac Babine, mais encore ceux qui sont établis sur la rivière Buckley, au Rocher-Déboulé et en amont. Ces derniers s'appellent eux-mêmes *Hwotsu'tinni*, et sont connus des blancs sous le nom d'Akwilguettes que leur donnent leurs voisins hétérogènes, les Kitiksons ; mais la particularité qui a valu leur nom aux habitants du lac Babine, le labret, était tout autant en honneur parmi les Indiens du Rocher-Déboulé. De plus, le caractère, les mœurs et coutumes et les traits linguistiques des deux parties de la tribu sont identiques.

C'est la première fois que je traite des Babines comme d'une tribu distincte. La raison qui jusqu'ici m'a fait hésiter à en venir là, c'est que leur dialecte, tout en ayant plusieurs points grammaticaux et nombre de mots qui lui sont propres, ressemble pourtant assez à celui des Porteurs. Je n'ai jamais fait le moindre effort pour m'en rendre maître, et je le comprends aussi bien que le Porteur.

Il se ressent du voisinage du kitikson, langue d'origine tsimpsiane, où les consonnes ont une prépondérance remarquable. Ainsi tous les *z* désinentiels des mots Porteurs sont remplacés par *ts* en babine ; les *z* pronominaux des verbes de la troisième conjugaison se changent en *kl*, etc. Une autre particularité digne de remarque est que certains mots qui, en Porteur, diffèrent complètement de leurs équivalents tsilkohtines leur ressemblent, au contraire, en babine, bien que, au point de vue géographique, les Porteurs interviennent entre les deux tribus.

Au physique, les Babines ont beaucoup de points de ressemblance avec les Tsilkohtines.

Au moral, les Babines sont bruyants, grands parleurs et plus tenaces de leurs anciennes coutumes qu'aucune

autre tribu dénée. Ce dernier trait de leur caractère est la cause de leur peu d'avancement dans les voies évangéliques et des soucis qu'ils ont toujours causés au prêtre qui en a été chargé.

Leur organisation sociale est identique à celle des Porteurs, lesquels l'ont empruntée aux tribus maritimes par leur intermédiaire, et les coutumes qui ont ainsi retardé leur progrès spirituel et qu'il nous est bon de connaître en détail pour pouvoir apprécier les difficultés avec lesquelles le missionnaire a à lutter, sont aussi presque toutes communes aux deux tribus. Elles avaient seulement poussé de plus fortes racines chez les Babines, parmi lesquels elles avaient comme leur épanouissement.

J'en ai déjà mentionné plusieurs en parlant des Porteurs ; il me reste à compléter les détails que j'ai donnés sur leur système religieux, leur chamanisme, leurs idées cosmogoniques et celle de toutes leurs pratiques traditionnelles qui a le plus barré le chemin à la perfection chrétienne, je veux dire les *potlaches* (1) ou festins d'apparat. C'est par ce dernier point que je commencerai.

II

Ils tiennent tellement à cette institution qu'en certains quartiers elle subsiste encore malgré toutes les prohibitions des autorités civile et religieuse.

On se rappelle ce qui a été dit sur le titre de *tœneza* ou de notable (2) et sur la manière dont il passe de l'oncle au neveu maternel. On n'en hérite qu'au moyen de toute une filière de potlaches ou banquets de cérémonie qu'il importe de connaître dans tous leurs détails, si l'on veut savoir la raison de leur proscription.

Le premier potlache donné en l'honneur d'un défunt

(1) *Potlache* est un mot tchinouk qui signifie « donner ».
(2) Au chapitre IV.

tœneza doit avoir lieu trois ou quatre jours après l'arrivée des invités. Son importance est secondaire ; on l'appelle *liz thœr hanat'sælhih*, ou l'enlèvement des cendres, ce qui veut dire que les restes mortels du tœneza sont enlevés par là même du foyer où ils étaient censés rester depuis sa mort. C'est l'héritier qui donne ce festin. On y suit le cérémonial suivant, observé aussi dans les autres banquets.

Tout étant préparé dans l'une des grandes loges, le neveu de l'héritier présomptif s'en va appeler chacun des convives. Les membres de son clan, faisant avec lui les honneurs de la fête, entrent d'eux-mêmes. L'appel des invités se fait par le jeune homme qui, armé d'un bâton de cérémonie, va, sans dire mot, frapper le sol aux pieds de la personne ainsi honorée. Le *commune vulgus* une fois rassemblé, les notables, les premiers invités mais les derniers venus, sont introduits alors par le maître des cérémonies ; celui-ci, désignant de son bâton chaque tœneza, l'appelle en même temps par son nom héréditaire (1) criant, par exemple : *Qi ! qi ! Rarul. Qi ! qi !*

Alors commence le repas, ou plutôt la distribution des vivres. On en donne une double ou triple portion aux notables présents. Le tout est accompagné de copieuses libations de graisse d'ours liquide.

A la fin du banquet, l'aspirant tœneza déchire en bandes assez larges pour en faire des mocassins quelques peaux tannées, prenant bien soin de donner à celles qu'il offre aux notables une largeur au moins double de celles des autres assistants.

Le second potlache ne se distingue du premier que par son but. On y célèbre la déposition des restes du défunt à la place d'honneur ; ceci a lieu bien que le cadavre ait déjà subi la crémation. Jusqu'ici encore, on considère l'héritier comme simple aspirant au titre de son oncle.

(1) Ce qui ne se fait que dans les grandes circonstances, chaque notable ayant, en outre, au moins un autre nom.

Fig. 21. — Perruque de cérémonie des notables.

Le troisième banquet, appelé *tsæz tæzdillih* (l'imposition du duvet), est le plus important de la série. C'est dans ce banquet que l'héritier prend définitivement place parmi les notables. Après qu'une grande quantité de vivres et de peaux tannées a été préparée, sous les ordres de l'aspirant tœneza, un groupe d'hommes étrangers à son clan entourent d'une palissade la place où les restes de son oncle avaient été consumés par les flammes. Depuis que la crémation est abolie, cet enclos prend la forme d'une maisonnette aux couleurs multiples qu'on élève sur la tombe du défunt.

Alors se fait la distribution des vivres. Plus l'abondance est grande, plus l'influence du futur tœneza sera puissante. La population de tous les villages voisins, et quelquefois même de villages très éloignés, est d'ordinaire convoquée pour cette grande fête.

Tout le monde s'étant retiré, l'aspirant tœneza et les membres de son clan restés seuls comptent les peaux qui seront distribuées le lendemain, et s'entendent sur le nombre et la qualité qui doit revenir à chacun des invités. Puis, sortant à la file, ils vont placer en silence du duvet de cygne sur la tête de ceux qu'ils doivent honorer le lendemain. Ceux qui sont ainsi désignés offriront en retour un copieux souper aux invitants.

Le jour suivant voit la proclamation du nouveau tœneza. Dès le matin la population se réunit, comme d'habitude, dans une des loges les plus spacieuses. Là, l'aspirant notable, vêtu seulement des habits indispensables, se tient debout, silencieux, vis-à-vis de la pile de peaux préparées qu'il va bientôt distribuer. Chacun étant à sa place, son assistant, qui a le rôle de maître des cérémonies, prend quelques pincées de duvet de cygne qu'il tient dans un sachet fait de la peau du cou de cet oiseau, et le répand lentement sur la tête du nouveau tœneza en soufflant dessus pour le faire onduler en légers nuages blancs, symbole de

sa nouvelle dignité. Saisissant ensuite la première des peaux entassées, il l'étale aux regards de tous, puis la place comme un manteau sur les épaules du récipiendaire. Il répète la même cérémonie pour chaque peau, prenant garde que les assistants puissent ainsi les compter toutes.

La première peau n'est pas plus tôt placée sur ses épaules qu'un chanteur étranger à son clan entonne le chant de famille du notable décédé. Une peau entière est de suite sa récompense. L'hymne entonné est poursuivi par toute l'assemblée, excepté les proches parents du défunt qui commencent simultanément un concert de lamentations assourdissantes.

Le nouveau dignitaire, revêtu de nombreux manteaux, est enfin débarrassé de sa charge. C'est le signal du silence : chants et lamentations cessent du coup. Le maître des cérémonies aide alors à déchirer et à distribuer la pile de peaux tannées, n'oubliant pas de faire double mesure pour les notables absents, s'il y en a. L'aspirant tœneza de tout à l'heure est dès lors accepté pour notable par la tribu ; mais pour jouir des prérogatives de son rang il devra faire trois nouvelles distributions.

La première est *natladita*, ou l'intronisation du notable. La nouvelle distribution de peaux ou d'effets qui a lieu alors est regardée comme le tribut payé pour avoir le droit de s'asseoir à la place traditionnelle du prédécesseur. Cette distribution se fait à l'occasion d'un banquet donné par un notable de clan différent et auquel assiste le nouveau tœneza. Lorsqu'il entre dans la « salle du festin », celui-ci est suivi de sa femme portant les peaux qu'il va distribuer. Des jeunes gens les étendent bout à bout et en ligne pour que la foule puisse les compter. Et alors l'un d'eux s'écrie :

— Ces peaux, il va les distribuer pour célébrer son intronisation !

La foule répond par des acclamations bruyantes :

— *Sæmotgét ! Sæmotgét !* Chef ! Chef !

La distribution faite, le notable s'assied à sa place d'honneur.

Si, durant l'été suivant, l'on doit donner le dernier des six banquets requis pour célébrer la mémoire du notable défunt, un soir d'hiver a lieu le cinquième potlache. Le nouveau tœneza est assis, avec une bande de jeunes gens, à l'intérieur de sa demeure dont la porte reste fermée. Tous les gens du village, les notables en tête, se réunissent au dehors. A un signal donné, la foule éclate en applaudissements et en cris bruyants, et la troupe des jeunes gens qui se trouve à l'intérieur entonne un chant qu'accompagne le tambourin. Alors un tœneza portant les insignes de son rang, la perruque et le tablier de cérémonie, entre en dansant s'inclinant profondément devant son hôte et vient prendre place auprès de lui. Tous les notables présents suivent avec le même cérémonial. Si parmi les notables se trouve une femme, elle passe avant toute personne de l'assistance qui n'aurait pas de titre. Au lieu de la perruque, elle porte une coiffure en forme de couronne chargée de la dépouille de ses animaux héraldiques. La femme tœneza ne danse point en entrant dans la loge, mais elle marque la mesure avec sa haute perruque au son du tambourin.

Lorsque toute l'assemblée est ainsi réunie autour du maître du logis, celui-ci sert à tous un frugal repas et chacun se retire.

Vient enfin le dernier des six banquets de cérémonie. Avant la fête, les habitants des villages voisins construisent une nouvelle loge, aussi grande que possible, pour le nouveau tœneza. Pendant ce temps, les notables présents s'en vont dans les bois et, loin de tout regard indiscret, ils font deux masques de bois portant la figure l'un d'un homme, l'autre d'une femme. De leur côté, les plus habiles ouvriers du village sculptent deux énormes coqs de bruyère ou deux crapauds gigantesques selon le clan auquel appartient le nouveau tœneza.

Pendant la nuit, tout le monde se réunit dans la nouvelle résidence. Les notables qui ont fait les masques, cachés derrière un paravent formé par des rideaux de peaux, affublent des deux figures de bois deux jeunes gens dont le corps reste soigneusement caché sous des couvertures. Le rideau se lève; les notables, vêtus de leurs insignes, s'avancent au milieu de l'assemblée, et se mettent à danser en un groupe tandis que les jeunes gens masqués font avec la tête toutes sortes de mouvements bizarres.

On ajoute un nouveau masque à chaque banquet donné dans la suite par le même notable, et ainsi le nombre des comédiens présents indique le nombre des banquets donnés par un notable depuis qu'il a remplacé son oncle.

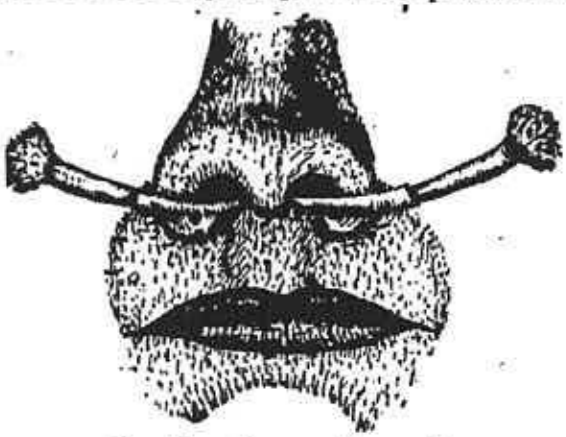

Fig. 22. — Ornement de nez (1).

Le jour suivant commence, au matin, le grand festin qui dure quelquefois jusqu'à la fin du jour. On expose ce jour-là, l'un après l'autre, les biens personnels du notable décédé, lesquels n'avaient pas été touchés jusqu'à ce jour. C'est alors aussi que ses os, conservés dans le sachet de la veuve, sont suspendus provisoirement à quelque poutre de la nouvelle loge.

Puis, pendant la distribution des vivres, le nouveau maître passe ses mains graisseuses sur les cheveux de la veuve,

(1) En coquillages et en duvet de pic-bois.

et la couvre d'une couverture neuve dont il lui fait cadeau, disant :

— Tu es maintenant libre de retourner chez les tiens et de te marier si bon te semble.

Une autre particularité de cette distribution finale, c'est que l'image sculptée du « totem » une fois placée de chaque côté de la porte d'entrée, tout nouveau venu d'un autre clan doit lui offrir des vêtements, effets, ou instruments de chasse qui deviennent la propriété du nouveau notable, lequel les partage à son tour entre les membres de son clan.

Après la grande distribution des peaux et autres effets, l'amphitryon divise entre les parents de son prédécesseur les biens personnels du défunt ; il donne même ses propres vêtements se réduisant à un état de nudité presque complet.

III

Mais, dira-t-on, en quoi ces fêtes et les coutumes qui les autorisent sont-elles répréhensibles, et pourquoi les proscrire ?

Pour plus d'une raison. D'abord il y a le principe général que le sauvage pour être vraiment chrétien doit, pour ainsi dire, devenir un autre homme. Sous peine de n'être qu'un païen baptisé, il doit abandonner, en même temps que les coutumes essentiellement blâmables qu'il a reçues de ses ancêtres, celles-là mêmes qui peuvent n'être qu'indifférentes. L'expérience l'a prouvé : toutes s'enchaînent, l'une réclame l'autre. Baptiser un Indien qui ne veut pas en passer par là, est s'exposer à mériter le reproche des Saintes Ecritures : *Multiplicasti gentem et non multiplicasti lætitiam* (1).

Mais ces festins d'apparât sont réellement répréhensi-

(1) Tu as multiplié la nation et tu n'as point multiplié la joie. *Mach.*, V, 57.

bles, même sous le rapport matériel. Ces fêtes appauvrissent l'amphitryon : le fruit de plusieurs années d'épargnes et même de privations est dissipé en un jour. L'homme sera en haillons, la femme jeûnera, les enfants iront nus ; peu importe ! il faut tâcher de surpasser un tel en libéralité, il faut se faire un nom : *celebremus nomen nostrum* (1).

Au point de vue spirituel, ces fêtes sont tout aussi blâmables. Elles sont le rendez-vous de l'orgueil et de plusieurs autres péchés capitaux. La colère s'y trouve quelquefois, l'envie assez souvent, la gourmandise presque toujours. De plus, les agglomérations d'Indiens qu'elles nécessitent sont loin d'être favorables à la morale.

Ensuite, elles ont leur côté superstitieux : elles sont considérées comme le seul moyen efficace d'honorer la mémoire des ancêtres et d'assurer le repos à leurs mânes. Ce sont pour les sauvages les équivalents de nos services pour les trépassés.

Peut-on tolérer de pareilles idées ?

Enfin ces rassemblements sont toujours l'occasion d'une autre bacchanale qu'il me reste à nommer : la *thét'sœlrıcœs* ou sortie précipitée. C'est une sorte de démence feinte et superstitieuse dans son origine, alliée à la *lycanthropia* des anciens, au loup-garou de France, au ghoule de Perse et au warhwolf des Teutons. Une bande de jeunes gens en costume adamique se précipite en dehors d'une loge, poussant des cris sauvages, répétant des chants incohérents, dans un état de folie apparente. Ils s'élancent sur les passants qu'ils essaient de mordre et dont ils voudraient manger la chair ; puis, ne réussissant pas, ils se jettent sur un chien et le dévorent tout cru.

Sont-ce là des mœurs de chrétiens ?

Non, assurément. Aussi, dès les premiers rapports que les Babines eurent avec le prêtre catholique, les traits les

(1) Rendons notre nom célèbre. *Gen.*, XI, 4.

plus condamnables de ces fêtes avaient-ils été prohibés sous peine, pour le récalcitrant, de n'être pas admis au baptême. Mais la prudence conseillait alors d'agir avec circonspection, de peur de briser le roseau en voulant le faire trop plier. On leur avait donc laissé ce qu'on appelait les « petits festins », fêtes apparemment assez inoffensives, dont les détails étaient gouvernés par des règlements restrictifs que chacun était bien averti de ne pas enfreindre.

A mon arrivée dans le district ces mesures étaient assez bien observées par les Porteurs et les Babines du lac. Quant aux Babines du Rocher-Déboulé, qui sont en commerce presque quotidien avec les sauvages kitiksone tous païens forcenés, après un essai de plusieurs années, ils étaient retournés à leur vomissement, en sorte que, après maintes tentatives infructueuses de les faire revenir à résipiscence, mon prédécesseur les avait abandonnés à leur sort.

IV

La question de ces fêtes semi-païennes n'eût peut-être pas à elle seule poussé à une telle extrémité. Mais il faut dire qu'une autre de leurs anciennes coutumes, celle-là absolument intolérable, leur était également chère. Je fais allusion ici au chamanisme qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Là il n'y avait pas à hésiter. *Nemo potest duobus dominis servire* (1), a dit la Vérité. Or les Babines pensaient autrement. La prière quotidienne, l'observation de l'abstinence, le baptême des enfants et la confession des baptisés leur paraissaient d'excellents moyens de gagner le ciel ; mais ils ne les croyaient point incompatibles avec l'invocation du diable par l'entremise du jongleur quand le bon Dieu ne

(1) Personne ne peut servir deux maîtres. *Math.*, VI, 24.

se pressait pas assez de rendre leurs malades à la santé. D'un autre côté, leurs anciennes pratiques superstitieuses leur paraissaient les plus naturelles du monde, et les jeux de hasard, même poussés à l'excès, n'étaient pour eux qu'une très honnête récréation.

Le prêtre n'en jugea pas ainsi, et quand il les mit en demeure de rejeter à tout jamais le diable et ses œuvres, c'est-à-dire le jongleur-médecin et ses incantations, ils le firent à regret pour se donner ensuite à eux-mêmes le plus honteux démenti.

Pourtant, on ne saurait dire qu'il y eût là malice proprement dite : c'était plutôt de la faiblesse, une peur exagérée de la mort et un amour excessif des proches qui portait à prendre tous les moyens, permis et défendus, que l'on croyait propres à prolonger la vie. Les Dénés ont bien la connaissance des propriétés médicinales de certaines plantes, et ils se servent à l'occasion de ces herbes ; mais si elles ne paraissent pas d'une efficacité suffisante, vite le chaman ou jongleur est appelé et prié de « souffler » le malade, c'est leur expression. Celui-ci, sachant qu'il sera grassement payé, ne se le fait pas dire deux fois.

Il se hâte donc de se rendre près du patient et endosse la dépouille de son génie particulier ; par exemple, une peau d'ours avec la tête servant de coiffure, si c'est l'ours ; un bonnet fait d'une peau de hibou ornée, si c'est le hibou, etc. D'autres fois, c'est une espèce de couronne faite des griffes de l'ours gris disposées en saillie autour d'une bande de cuir, et reliées ensemble vers le milieu au moyen de ces coquillages allongés (*Dentalium Indianorum*) dont il a été précédemment parlé.

Vêtu de ces insignes et du pagne, et par ailleurs parfaitement nu, il commence auprès du patient sa danse magique qu'il accompagne d'un chant propre à ces sortes d'incantations. Pendant ce temps les assistants battent du tambourin, tandis que lui-même agite en mesure son

nîbiwœs, espèce d'ovale avec manche rempli de petits cailloux ou de plomb de chasse. Le jongleur danse donc en chantant, danse toujours et chante de plus en plus fort jusqu'à ce que, épuisé et hors de lui-même, il se déclare tombé sous l'influence de son génie particulier. Dirigeant alors vers l'infirme le symbole de l'esprit — un poisson, un oiseau, un mammifère, etc. — il s'avance vers le malade et laisse tomber sur sa tête le symbole sacré qui, dit-on, disparaît aussitôt. Faisant ensuite sur la partie souffrante des insufflations sans nombre, il se met à la sucer comme pour en retirer la cause du mal qui, effectivement, sort de sa bouche sous la forme d'une épine, d'un insecte, d'un crapaud, etc.

S'éloignant un moment du malade, il se remet à danser à distance, et tout à coup l'image du génie retourne dans ses bras étendus.

On comprend si pareil tintamarre est fait pour guérir un malade. Aussi, plusieurs qui n'auraient pas si tôt succombé au mal sont-ils emportés par son prétendu remède. Mais le diable est si habile qu'il fait oublier les morts pour ne penser qu'aux soi-disant guérisons. C'est ainsi qu'il abuse de la crédulité d'âmes simples qui, bien qu'elles ne veulent pas de son royaume, ne l'en substituent pas moins à Dieu qui tient seul entre ses mains la vie de ses créatures.

La cosmogonie babine — identique, du reste, à celle des Porteurs — n'attribue pas la création de l'univers à un être suprême, ou du moins elle se tait sur ce sujet. Elle parle, non pas de la création, mais de la distribution des éléments les plus nécessaires à l'homme, la lumière, le feu et l'eau.

Comme ces notions de plus en plus discréditées ont encore cours parmi nombre d'indigènes, il me semble permis de reproduire ici celle de leurs légendes qui explique leurs idées sur l'origine de ces éléments. La voici telle que la racontent les sauvages :

V

« Il y a longtemps de cela, une obscurité profonde régnait par toute la terre, excepté dans la loge d'un vieillard, un tœneza qui seul possédait la lumière, le feu et l'eau. C'est pourquoi les hommes étaient bien misérables et ne cessaient de soupirer après la lumière. Mainte et mainte fois ils supplièrent le vieillard de leur en donner une part, mais il était sourd à leurs prières. Enfin ils résolurent de s'en emparer malgré lui.

« Dans ce but, ils entrèrent avec tous les animaux dans la loge du vieillard, et se mirent à chanter, espérant la lui arracher à force de tapage (1) et en l'importunant de leurs chants. Chacun avait son chant particulier et le renardeau (*kaih-pa-tso*, il crie après la lumière du jour) (2) répétait sans cesse *kaih*, *kaih*, *kaih*, persuadé que par ce moyen il finirait par obtenir *yœkaih*, ou la lumière du jour.

« Mais le vieillard était inflexible.

« Cependant l'assemblée nomma tant de fois la lumière, que celle-ci commença à monter insensiblement au firmament, comme il arrive chaque matin. Le tœneza s'en aperçut et s'écria aussitôt :

— « *Lœyul*.. ! Que la... ne soit pas ! (3)

« Immédiatement la lumière redescendit à l'horizon.

« Pourtant le jeune renard ne se lassait point de répéter *kaih*, *kaih*, *kaih*, et les hommes, aussi bien que les animaux, luttaient à qui chanterait le plus fort, dans l'espoir de fatiguer le vieillard et de le contraindre ainsi à leur accorder la lumière.

(1) Ne pas oublier que les sauvages ne chantent jamais en groupe sans battre la mesure sur le tambourin, une chaudière, etc.

(2) Par allusion à son cri matinal.

(3) Pour *lœyulkal*, que la lumière ne soit pas. Le vieillard a si grand' peur d'accorder la lumière, qu'il n'ose même prononcer son nom qui se trouve contenu dans la finale omise.

« De nouveau l'horizon commença à s'illuminer de feux toujours croissants. La lumière éclairait déjà une assez grande partie du firmament, quand le vieillard s'en apercevant se troubla, et, sans prendre le temps de réfléchir, s'écria par erreur :

— « *Yulkal* ! que la lumière soit !

« Et depuis la lumière a toujours existé.

« Jusque-là les hommes n'avaient point de feu, et ils étaient transis de froid, à l'exception de ce même notable qui le gardait soigneusement dans sa loge. Comme il ne voulait pas leur en céder la moindre partie, ils résolurent de s'en emparer par ruse.

« C'est pourquoi ils eurent recours à un caribou d'un an et au rat musqué. Ayant fabriqué au premier une coiffure de cérémonie faite de copeaux de pin résineux attachés à ses bois, et affublé le second d'un tablier d'apparat consistant en une peau de marmotte, ils entrèrent en chantant chez le vieillard (1). Le caribou et le rat musqué se postèrent à chaque extrémité du foyer sur lequel le maître du logis faisait bonne garde, puis se mirent à danser. Le chant du rat musqué consistait simplement dans la répétition des mots *O Shoette* (2) avec lesquels certains d'entre nous le saluent encore.

« Au cours de sa danse, en secouant la tête de droite à gauche selon la coutume, le caribou parvint à allumer à la flamme du foyer sa coiffure en copeaux résineux ; mais le tœneza l'éteignit aussitôt.

« Peu après, au milieu des chants bruyants dont l'assemblée accompagnait sa danse, le caribou fit encore en sorte d'enflammer son couvre-chef, et cette fois à tel point que le vieillard eut beaucoup de peine à l'éteindre.

« Pendant ce temps, le rusé rat musqué, qui s'était préparé de longue main en transperçant la terre et qui n'at-

(1) Allusion à la danse en entrant mentionnée précédemment.
(2) Mots maintenant inintelligibles.

tendait que le moment favorable, saisit furtivement un peu de braise pendant que le vieillard était occupé à éteindre les copeaux qui ornaient la tête du caribou et disparut sous terre. Quelque temps après, on aperçut une colonne de fumée s'échappant d'une montagne qui se dressait à l'horizon. La fumée fut bientôt suivie de langues de feu et ainsi les hommes apprirent que le rat musqué avait réussi à leur procurer le feu.

« Cependant ils n'avaient point encore d'eau et ils avaient soif. Comme ils ne pouvaient en obtenir du noble vieillard qui seul en possédait, Œstas, qui était très rusé, se dit qu'il réussirait bien à leur en procurer.

« Ce même vieillard avait une fille qui était vierge. Or un jour qu'elle se penchait pour boire au baril d'eau que l'on gardait constamment dans un coin de la loge, elle vit une feuille de sapin qui flottait à la surface. Pour ne pas l'avaler, elle l'écarta doucement de la main et voulut se remettre à boire ; mais la feuille revenait sans cesse à la même place, en sorte que, après maints efforts pour l'éviter, elle finit, de guerre lasse, par l'avaler avec l'eau.

« Peu après, elle s'aperçut qu'elle avait conçu, et quand en vint le temps, elle mit au monde un garçon qui n'était autre que le rusé Œstas qui s'était à dessein transformé en feuille de sapin.

« Il n'était pas plutôt né qu'il commença à croître prodigieusement vite. Son passe-temps favori fut bientôt de s'amuser à rouler le baril qui contenait l'eau dans la direction de la porte. Sa mère ne manquait jamais alors de le remettre à sa place habituelle à l'intérieur de la loge. Quand l'enfant fut en état de marcher, il lui arrivait même de le rouler une assez grande distance en dehors.

« Enfin, devenu jeune homme, il s'échappa un jour avec lui pour en distribuer le contenu aux hommes. L'eau qu'il répandit en aspergeant la terre de son index forma les ri-

vières ; les lacs et la mer résultèrent de pleines poignées d'eau qu'il jeta çà et là en marchant, et quand il eut fini sa distribution, il lança à terre d'un mouvement rapide ce qui restait dans le baril, formant ainsi ce que nous appelons maintenant le lac des Français, ce qui explique la longueur de ce lac (1).

« C'est ainsi qu'Œstas nous donna l'eau. »

Comme on le voit, la cosmogonie babine ne remonte pas jusqu'à la création ; elle se borne à la distribution de la lumière, du feu et de l'eau, ce qui, en pratique, revient au même. On remarquera probablement la similitude entre le *Fiat lux* de la Genèse, et le *Yulkal* de la tradition américaine. Il y aurait peut-être irrévérence à identifier Œstas, l'enfant de la vierge qui l'enfanta sans perdre sa virginité, avec Jésus-Christ, le fils unique de Marie, vierge avant et après sa maternité divine. Il n'en est pas moins vrai que ce trait du mythe aborigène est assez significatif.

Œstas est le héros légendaire des Porteurs et des Babines et, sous un autre nom, de toutes les tribus maritimes de la Colombie Britannique. Ses nombreuses aventures fourniraient la matière d'un petit volume.

Naturellement, il y a loin de là à la cosmogonie chrétienne. Il nous reste à voir que la distance n'est guère moins grande entre la religion de Jésus-Christ et celle pratiquée par nos Babines lors de mon arrivée à la Mission du lac Stuart.

VI

Les Babines de la rivière ou du Rocher-Déboulé se trouvaient alors comme sous le coup d'une excommunication. Ceux du lac, tout en allant un peu mieux, n'en étaient pas

(1) Il est bon de noter que presque toutes les légendes des populations indigènes de l'Amérique rapportent des faits qui sont censés être arrivés dans leur territoire respectif. Voir la carte au chapitre XIII.

moins portés à regarder en arrière, regrettant plus d'une fois les oignons d'Egypte, je veux dire les grands festins et fêtes concomitantes. Les pratiques chamanistiques étaient aussi loin d'être abolies, et l'on avait parfois le scandale de chrétiens déjà admis à la participation des sacrements qui ne se faisaient pas faute de recourir au jongleur en cas de maladie.

Tel était l'état normal de la tribu babine quand quatre de ses représentants vinrent me chercher vers la fin de janvier 1886. Le télégraphe indigène leur avait depuis longtemps appris l'arrivée d'un nouveau prêtre. Peut-être espéraient-ils secrètement que celui-ci se montrerait plus accommodant que ses devanciers. Quoi qu'il en soit, ils étaient si pressés de me voir qu'ils vinrent me chercher quelques semaines avant l'époque fixée.

J'eus alors pour la première fois les agréments d'un voyage en traîneau sur la glace de nos lacs. Je passerai à pieds joints sur ses détails, et me bornerai à noter qu'au bout de sept jours de marche nous arrivâmes au premier camp babine, un dimanche, trop tard pour célébrer la sainte messe. Je fis alors connaissance avec leur insatiable besoin de parler, surtout de parler fort, et j'avoue que ma première impression ne fut pas des plus favorables. J'avais beau remettre à plus tard le règlement de leurs différends ; il fallut coûte que coûte qu'ils les exposassent sans me faire grâce du moindre détail.

Il faut remarquer entre parenthèses que le timbre de voix babine est si perçant chez les femmes et si cuivré chez les hommes qu'il a le don de vous agacer les oreilles avant que l'individu soit au milieu de sa jérémiade.

Le lendemain, lundi, nous nous remîmes en marche pour le village du bout du lac, Hwotat, où ont lieu toutes les réunions des Babines du lac. Cette fois nous étions accompagnés de tous les sauvages du camp que nous venions de quitter. Chaque famille nous suivait, le père poussant

avec un long bâton le traîneau qui portait les provisions pour le temps de la retraite, pendant que la mère précédait les chiens et les excitait par sa présence. Les jeunes gens, alertes comme tous leurs pareils, faisaient bande à part.

Par extraordinaire, le froid était alors supportable, de sorte qu'on ne signala aucun accident. Il n'en va pas toujours ainsi ; je me rappelle qu'un jour de marche, sur la même partie du lac, six personnes se gelèrent quelque partie du corps, le nez, les joues ou les genoux, avant d'avoir fait halte pour midi.

J'étais nouveau ; je fus donc bien écouté, et tous ceux qui étaient déjà baptisés se réconcilièrent avec Dieu. Ils en avaient besoin. Les jeux avaient repris presque aussitôt après le départ de mon prédécesseur ; les jongleurs avaient exercé librement leur métier diabolique, et plusieurs autres désordres s'étaient introduits.

— Ne t'en étonne pas, me dit-on ; ici il en est toujours de même. Nous sommes des saints quand le prêtre est avec nous ; dès qu'il est parti, nous redevenons diables.

Il faut avouer qu'il n'y avait rien là de bien encourageant.

Aussi je dus leur paraître sévère ; je grondai, je tonnai, et j'eus la satisfaction de m'apercevoir à leurs propos que mes coups portaient.

Malheureusement, ne connaissant pas la langue, je dus avoir recours à un interprète. Or, en raison de ma connaissance du tsilkohtine, dialecte apparenté, je commençais à en savoir assez pour deviner que certaines de mes phrases étaient traduites d'une manière absolument ridicule.

J'essayai du tchinouk, jargon en usage sur toute la côte du Pacifique, et l'interprète avoua qu'il ne me comprenait pas assez pour rendre correctement ma pensée dans sa langue. Je pensai que l'anglais serait plus facile, mais je ne trouvai personne qui le connût suffisamment pour m'être d'aucun secours.

Je me rabattis alors sur le français, je veux dire le français du pays tel qu'il est parlé par les métis canadiens et autres serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Je parvins à me faire comprendre ; mais hélas ! comme les Bossuet et les Massillon durent tressaillir d'indignation dans leur tombe !

Il faut dire que ce français des montagnes, comme on l'appelle ici, est un parler ineffable. Sa phraséologie est presque celle des langues indiennes ; les mots seuls sont plus ou moins français. Qu'on me permette d'en citer un exemple. Traduisons donc la phrase suivante en bon français, comme ne craindraient pas de dire nos métis :

« Quand le Fils de Dieu se fit homme, le démon était maître de presque tout le monde. Beaucoup étaient orgueilleux, beaucoup étaient adonnés à la luxure et presque tous se livraient à d'autres désordres. Quelques-uns seulement étaient justes, et ceux-là se trouvaient en Judée, le pays du peuple de Dieu. »

Voici maintenant comment on doit s'exprimer pour se faire comprendre :

« L'bon Dieu son garçon quand çà i devient la même chose comme nous autres, le Yâble c'lui-là quasiment tout le monde son bourgeois. Y en a il est faraud, y en a il est fou, puis quasiment tous i fait pas bon ene aut'sorte. Rien que que'ques-uns il est comme i faut : c'lui-là il est dans la Judée, l'bon Dieu ses gens son pays. »

J'eus de la peine à me faire à ce français ; aussitôt que je pus bégayer la langue des indigènes je la parlai, au risque de faire rire des fautes que je ne pouvais manquer de faire au commencement. Rien n'égaie un sauvage comme un mot mal prononcé, surtout s'il prête à contre-sens.

VII

Je fus donc content de ma première mission chez les Babines du lac.

Mais ma seconde visite me donna lieu de croire que la persévérance n'est pas leur vertu distinctive. Pourtant, au dire de ceux qui les avaient connus avant moi, il y avait eu progrès, puisqu'ils n'avaient repris leurs anciennes coutumes, jeux, sorcelleries et diableries que trois semaines avant mon retour au milieu d'eux.

Mais voilà qu'arrive de New-Westminster (1) l'ordre d'abolir complètement et à tout jamais les restes des anciennes fêtes ou festins de cérémonie qu'on leur avait laissés *ad duritiam cordis*.

Pour le coup, ce fut un émoi indescriptible. Il faut connaître les Babines pour se faire une idée du tapage qu'ils sont capables de faire quand ils y mettent de la bonne volonté. Qu'on s'imagine deux cents personnes ou plus parlant à tue-tête, gesticulant comme des possédés, chacun voulant se faire entendre au-dessus de son voisin, voix d'hommes et voix de femmes, toutes criant plus fort les unes que les autres. Tel est le concert dont je fus gratifié au sortir de l'église après que j'eus annoncé la décision de Monseigneur. Le tapage fut tel que les chiens, épouvantés, se mirent de la partie, et entonnèrent des hurlements plaintifs qui furent continués par toute la gent canine, quatre ou cinq cents chiens! jusqu'à ce que quelque individu plus sensé que les autres, s'apercevant du burlesque de la scène, partit d'un formidable éclat de rire qui trouva écho chez les jeunes gens et calma un peu l'effervescence de la foule qui s'écoula lentement.

Je dois excepter le chantéman ou chantre d'office (2), sauvage d'humeur plus que paisible qui passe pour très peureux et non moins avare, ce qui en fait la risée même des enfants. Au lieu de rentrer chez lui, il vint me trouver tout tremblant pour se plaindre de ce qu'au plus fort de la ba-

(1) Résidence du Vicaire apostolique.
(2) C'est celui qui entonne les chants que continue la foule, récite les premiers mots de chaque prière, etc.

garre on l'avait culbuté; on lui avait craché au visage et quelqu'un l'avait même menacé du bâton, c'est-à-dire, ajouta-t-il par manière de commentaire, qu'on avait voulu l'éborgner !

— Et tout cela, disait-il, parce que j'ai voulu soutenir la parole du Grand Raconteur (l'évêque) !

— Si elle n'a pas de plus brave défenseur, pensai-je, elle est en grand danger de tomber à l'eau !

Pour le satisfaire, je lui dis que j'avais avec moi toute une pharmacie : il n'avait qu'à me montrer ses plaies, je m'empresserais de les panser et d'y appliquer le plus puissant de mes spécifiques. Comme il n'avait pas même une égratignure, il fut obligé de s'en retourner comme il était venu.

Il faut dire pourtant que tout ce tumulte à propos d'une mesure jugée nécessaire par l'administration diocésaine augurait assez mal de l'avenir. Aussi ne fus-je pas très surpris d'apprendre, lors de ma visite qui suivit, que l'on avait clandestinement préparé à grands frais un festin auquel tout le monde devait prendre part aussitôt que je serais parti.

Voulant les mettre à l'épreuve et m'assurer s'ils étaient plus chrétiens que païens, je leur déclarai dès le premier jour que, plusieurs d'entre eux n'étant pas encore arrivés, j'allais partir pour visiter les Babines du Rocher-Déboulé, et qu'à mon retour je donnerais comme d'habitude les exercices de la retraite.

— Seulement, ajoutai-je, vous connaissez la volonté de Monseigneur au sujet des festins, grands et petits ; il est pour nous le représentant de Dieu sur la terre, et on doit lui obéir alors même que ses ordres ne seraient point de notre goût. Si donc quelqu'un d'entre vous était assez téméraire pour contrevenir à sa décision en mon absence, sachez que mon devoir est de vous déclarer qu'il ne sera pas admis au sacrement de Pénitence.

Et je partis pour le Rocher-Déboulé. Comme je dois y revenir plus tard, je n'entrerai pas dans les détails de ce premier voyage.

Avant même mon retour au lac Babine, j'appris que les sauvages n'avaient tenu aucun compte de la défense de l'évêque et que tous avaient participé à la fête.

— On ne pourra refuser les sacrements à tant de monde, avait-on l'air de penser.

Dès que je parus au lac Babine, on s'efforça de m'amadouer, saluant mon retour d'exclamations joyeuses et se précipitant sur moi pour me toucher la main. Ils s'étaient bien proposé de cacher leur faute ; mais ils comptaient sans leur hôte.

Je ne parlai de rien avant le premier exercice public ; mais je déclarai alors que, conformément aux instructions de mon supérieur ecclésiastique, instructions dont je leur avais déjà communiqué la teneur, je ne confesserais que les enfants qui n'avaient pris aucune part au festin fait malgré sa défense.

— En conséquence, leur dis-je, je vais baptiser aujourd'hui les nouveau-nés et entendre la confession des enfants, et demain je repars pour le lac Stuart.

Il me semble voir encore les figures attérées de mes Babines quand je fis cette déclaration. Petits et grands, même les bébés au maillot semblaient se rendre compte de la gravité de la situation : c'était un silence de mort. Bien que l'église — une grande bâtisse — fût pleine comme un œuf, on eût pu entendre courir une souris.

Mais les sentiments comprimés, autant par la surprise que par le respect pour la sainteté du lieu, éclatèrent à la sortie. Là se renouvela la scène de l'année précédente.

On fit tout au monde pour m'empêcher de partir. Personne ne voulut me prêter de canot ; aucun jeune homme n'osa consentir à me ramener. Enfin j'avisai trois Porteurs

du bout du lac Stuart et leur persuadai de se montrer plus généreux que les Babines.

Voyant qu'ils ne pouvaient me retenir par des moyens naturels, ceux-ci eurent recours au surnaturel. Tous leurs jongleurs allaient se concerter, me dirent-ils, pour m'opposer un vent contraire et allaient déchaîner contre moi toutes les forces de la nature. Naturellement je ris de leurs menaces et partis.

Nous eûmes constamment un vent des plus favorables, ce qui est très rare en cette saison. Aussi mîmes-nous un jour de moins que d'habitude pour nous rendre à la Mission.

J'ai souhaité bien des fois depuis que les jongleurs se fâchassent encore contre moi.